



Zone de Lézarde Sud

Code : C.1.2.2

Maitrise d'ouvrage : ONF

Comité de pilotage : CELRL - CACEM - CAESM - ONF - PNRM - Communes concernées - Comité de gestion des mangroves

Contexte et objectif de l'action

n baie de Fort-de-France, la mangrove couvre près de 1300 ha ce qui représente près de 70% des mangroves de la Martinique. Elle occupe principalement la partie nord-est de la baie : Baie de Génipa et Cohé du Lamentin.

Cette formation végétale caractéristique des milieux marins tropicaux est un milieu fragile qui connaît des phases d'extension et de recul en fonction de contraintes naturelles (marées de tempête, vents et houles cycloniques, phénomènes d'accrétion/érosion) et des pressions humaines (urbanisation du littoral, pollutions physiques et chimiques).

Elle assure des fonctions essentielles pour l'équilibre écologique de la baie : rôle de filtre permettant d'assurer l'épuration des eaux marines et fluviales, protection du littoral contre l'érosion marine, réserve naturelle pour de nombreuses espèces animales et végétales, nurserie pour les populations de poissons de la baie...

L'objectif de cette action est de réaliser des actions de reconquête de la mangrove sur le périmètre de la baie de Fort-de-France.

Description technique de l'action

Le site de ZI Lézarde Sud correspond à une surface d'environ 1,38 ha recouvert de végétation herbacée dense assez homogène sur l'ensemble de la parcelle avec quelques palétuviers isolés rescapés d'une mangrove autrefois présente. L'espèce dominante est une espèce exotique envahissante, l'Herbe de Guinée (*Panicum maximum*) qui forme un couvert très dense d'environ deux mètres de haut. Par endroit une autre Poaceae forme également un matelas dense, *Urochloa* sp. La zone herbacée est bordée à l'est par la ZI de la Lézarde et à l'ouest par la mangrove. La lisière est constituée par un mélange de Palétuviers noirs et blancs, par endroits le Palétuvier blanc domine plus largement, notamment vers le sud. La route forme une digue qui empêche la circulation de l'eau entre les zones humides situées de part et d'autre de celle-ci. Un fossé est présent le long de la route.

Au regard des conditions de sol et des espèces présentes aux alentours, le Palétuvier blanc et le Palétuvier noir pour les zones les plus exondées semblent bien adaptés pour la restauration d'un couvert arboré. Le principal préalable est le défrichage de l'Herbe de Guinée et Urochloa sp. puis l'entretien de la plantation jusqu'à ce que les palétuviers dépassent largement la végétation herbacée.

Communes concernées : Lamentin

Avancement de l'action

Date de début de l'action:

Indicateurs:

Mise en culture

Campagne de replantation de propagules

Plantation d'espèces accompagnatrices

Suivi et entretien

Date d'échéance de l'action :

Pourcentage d'avancement : 0%

Éléments financiers

Budget total : 0K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 0K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2023	0K € HT		
TOTAL			

Le financement